

IFRS et XBRL : ce qu'il faut savoir dès maintenant

XBRL Canada tiendra un webinaire sur ce sujet important le 24 mars, de 12 h à 13 h (HE).

La règle de la SEC concernant XBRL contient une disposition prévoyant que «tous les émetteurs étrangers à capital fermé qui préparent leurs états financiers selon les IFRS établies par l'IASB seront assujettis aux mêmes obligations d'information interactives. Pour commencer, ils devront produire, sur les formulaires 10-Q, 20-F ou 40-F, un rapport périodique contenant des états financiers pour les périodes closes à compter du 15 juin 2011».

Au Canada, toutes les sociétés sont tenues d'adopter les IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011. Cela signifie que les IFRS doivent être appliquées aux premiers états financiers intermédiaires en 2011.

Il en résultera que toutes les sociétés canadiennes intercotées, qui sont au nombre d'environ 350, seront tenues d'adopter les IFRS et XBRL en 2011, en utilisant la taxonomie des IFRS.

Ce webinaire sera axé sur les questions de planification d'intérêt pour les sociétés canadiennes intercotées qui se préparent en vue de l'adoption des IFRS et de XBRL. On y traitera de questions clés telles que les suivantes :

- les incidences, au Canada et aux États-Unis, des règles actuelles et nouvelles relatives aux IFRS et à XBRL;
- l'expérience des sociétés qui ont déjà adopté les IFRS et XBRL dans d'autres parties du monde;
- parmi les points communs associés à la planification de l'adoption de XBRL et des IFRS, ceux que l'on peut utiliser pour atteindre une efficacité accrue;
- les ressources disponibles pour aider les sociétés dans leur processus de mise en œuvre des IFRS et de XBRL.

Paul Cherry, président du Standards Advisory Council de l'International Accounting Standards Committee (IASC) et ancien président de l'IASB, ainsi que Wasim Thaha, président de XBRL Canada, feront une présentation dans le cadre du webinaire.

Assurez-vous d'inscrire cette date à votre agenda. D'autres informations suivront sous peu. On peut s'inscrire sur le site Web de XBRL Canada, à www.xbrl.ca.

XBRL Canada est parrainé et géré par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.
Pour plus d'information : XBRL Canada, Gerald Trites, directeur de projets, 416-602-3931, courriel : gtrites@xbrl.ca